

# 3 heures pour être à l'aise en télétravail



# 3 heures pour être à l'aise en télétravail

formation en ligne remboursée par le FNE aux salariés en activité partielle

## Objectifs

**maintenir l'intérêt et l'efficacité du travail à distance**

- comment privilégier les interactions humaines ? l'esprit d'équipe ?
- quels outils numériques ?
- quelle organisation ?
- quelle sécurité ?



## À qui s'adresse cette formation ?

- professionnels devant pratiquer le travail à distance

Formation sans prérequis

# 3 heures pour être à l'aise en télétravail

**formation en ligne remboursée par le FNE aux salariés en activité partielle**

## Programme de la formation

**3 heures en ligne articulées en 3 séquences**

- **séquence 1 : l'humain d'abord !**
  - 4 règles du télétravail
  - pièges fréquents
  - trucs & astuces
  - questions - réponses
- **séquence 2 : au plus près de la "vraie vie"**
  - outils indispensables
  - sécurité au quotidien
  - quelques compléments bien utiles
  - questions - réponses
- **séquence 3 : mise en pratique**
  - exercice avec l'ensemble des participants
  - échanges et synthèse pour action

## Points forts

Cette formation rythmée et souriante est issue de la longue expérience du télétravail des fondateurs de innotelos.

Anne Munchenbach et Didier Lebouc ont managé des équipes et animé des projets multi-métiers, multi-sites et multi-pays.

Être efficace à distance était pour eux une nécessité.

# 3 heures pour être à l'aise en télétravail

formation en ligne remboursée par le FNE aux salariés en activité partielle

## Modalités

- 3 heures en ligne
- formation en français
- groupe de 12 personnes max
- supports transmis aux participants
- formation validée dans Datadock et respectant les 6 critères qualité définis dans la réglementation française.
- référence : 3HTLT

## Tarif et financement

- **270 € par personne**
- **remboursement par FNE-formation**
- ce dispositif mis en place par le Ministère du Travail, compense de 70% à 80% des coûts de cette formation à distance aux salariés en activité partielle durant la crise du covid.
- les démarches pour bénéficier du dispositif FNE-formation ont été allégées. innotelos peut vous épauler dans leur mise en œuvre.
- formation exonérée de TVA article. 261.4.4°a du Code Général des Impôts

# 3 heures pour être à l'aise en télétravail

formation en ligne remboursée par le FNE aux salariés en activité partielle

## Intervenants

### Anne Munchenbach

Anne Munchenbach a une expérience internationale :  
direction d'usine, direction de business unit, stratégie, gestion de marques, marketing, performance industrielle...  
Anne a créé une entreprise de services à l'industrie et participé au lancement de 2 startups.



### Didier Lebouc

Didier Lebouc a développé et commercialisé de nombreux produits et logiciels innovants.  
Il est l'auteur du livre "développer un produit innovant avec les méthodes agiles".  
Didier intervient à l'Université Grenoble Alpes depuis plus de 15 ans.





**Anne Munchenbach**

06 08 28 95 48

+33 608 289 548

anne@innotelos.com



**Didier Lebouc**

06 60 56 82 60

+33 660 568 260

didier@innotelos.com

[innotelos.com/3-heures-teletravail](https://innotelos.com/3-heures-teletravail)



**innotelos**

16 rue Boucher de Perthes  
38000 Grenoble – France